

sieurs places sont garnies de plantations. Le cimetière est auprès de l'église.

Il y a un moulin à vent ; quelques habitans s'occupent à la fabrication des toiles.

Contenance : Terres labourables, 414 h. 79,05. — Jardins potagers, 12 h. 64,60. — Bois, 189 h. 60,90. — Vergers, terrains plantés, 9 h. 47,25. — Oseraies, 0 h. 39,90. — Friches, 10 h. 61,75. — Pâtures, 4 h. 52,55. — Prés, 25 h. 52,45. — Chemins, 26 h. 53,15. — Vignes, 30 h. 87,50. — Propriétés bâties, 7 h. 49,15. — Total, 732 h. 48,25.

Distance d'*Estrées*, 8 k. — De Compiègne, 1 m. — De Beauvais, 5 m. 7 k. — Marché, Compiègne. — Bureau de poste, Compiègne. — Population, 717. — Nombre de maisons, 203. — Revenus communaux, 226 f. 90 c.

LACHELLE, la *Chelle*, *Lachelles*, à la limite Nord-Ouest du canton, au Nord de *Jonquières*, et à l'Est de *Remy*.

Le territoire de *Lachelle* est formé d'une plaine dépourvue d'eau, et sillonnée au Nord-Ouest par un ravin qui se dirige vers la vallée de l'Aronde.

Le chef-lieu est placé près de ce ravin ; il est assez bien bâti, mais ses rues laissées sans entretien, sont presque impraticables dans la mauvaise saison.

Lachelle est réunie à la succursale de *Remy* ; c'était autrefois une cure à laquelle nommait le prieur de Saint-Arnoult de Crépy-en-Valois.

L'église est bâtie dans le bas du village ; elle a été construite en 1532 à la place d'une ancienne chapelle, par Jean Dupont, maître maçon de *Remy*. Sa forme est celle d'une croix ; le chœur est voûté et garni de vitraux peints qui portent la date de 1541 ; le clocher est gros, carré, sans flèche, posé sur le portail qui est une arcade en anse de panier. Cette église est sous l'invocation de la vierge.

Près de l'église et du cimetière est un emplacement appelé Saint-Arnoult, couvert aujourd'hui d'habitations sous lesquelles il y a des souterrains considérables.

On a trouvé, il y a quelques années, entre les carrières et le village, au lieu dit le Camp-Roland, près de l'ancien chemin d'Amiens à Compiègne, beaucoup de tombes en pierre tendre contenant des squelettes, des vases de terre noire, des boucles d'oreilles, une agraffe en cuivre, etc. ; tous ces objets sont conservés dans le cabinet de M. Lefèvre fils, médecin à *Remy*, versé dans la connaissance des antiquités et des sciences naturelles.

La ferme de *Normandie* forme un écart à l'Est de *Lachelle*. Une

autre ferme voisine de celle-ci, et nommée la *Petite-Normandie*, fut détruite dans le siècle dernier. Il y avait à environ deux cents mètres de ces deux fermes, un établissement religieux dépendant de l'abbaye de Braine, dont les fondations et les souterrains existent encore; on ignore l'époque de sa destruction.

Aiguisy, Aguisy, Aquisi, (Aguciacus, Acaciacus), autre ferme au Sud-Est de *Lachelle*, est un lieu très-ancien; il en est question dans une charte de Clotaire III, donnée vers 657, portant confirmation de biens laissés à l'abbaye de Saint-Denis en France par le roi Dagobert. On y a trouvé des débris nombreux de tuiles et de poteries romaines, avec des médailles de Vespasien, Antonin, etc. *Aiguisy* dépendait autrefois de la paroisse de *Remy*.

La commune n'a pas de propriétés bâties; elle possède quelques hectares de bois taillis dont le produit en nature est partagé entre les habitants.

Le cimetière, clos de murs, tient à l'église.

Il y a plusieurs carrières sur le territoire de *Lachelle*.

Contenance : Terres labourables, 765 h. 15,90. — Jardins potagers, 2 h. 50,75. — Bois, 107 h. 41,85. — Vergers, terrains plantés, 9 h. 41,65. — Friches, 0 h. 72,35. — Chemins, 18 h. 78,20. — Propriétés bâties, 4 h. 29,80. — Total, 908 h. 30,50.

Distance d'*Estrées*, 7 k. — De Compiègne, 9 k. — De Beauvais, 5 m. 7 k. — Marché, Compiègne. — Bureau de poste, Compiègne. — Population, 238. — Nombre de maisons, 64. — Revenus communaux, 198 fr. 47 c.

LE MEUX, *Meux, Domeux, le Meu, le Meus*, entre *Jonquières* au Nord, *Longueil* à l'Ouest, *Rivecourt* au Sud, *Armancourt* et le canton de Compiègne à l'Est.

La commune du *Meux* occupe un territoire assez étendu qui présente au Midi une grande plaine dans la vallée de l'Oise; entre la rivière et le village au Nord, un plateau plus élevé, et vers le centre, des coteaux entre lesquels le chef-lieu se trouve placé. Il n'y a pas d'eau courante quoiqu'on rencontre des sources dans le pays. Le village est assez bien bâti à cause des reconstructions faites à la suite d'incendies fréquents dont cette commune a été victime depuis plusieurs années; ses rues, mal entretenues, sont dégradées en hiver par les eaux abondantes qui descendent des coteaux voisins.

La terre du *Meux* avait le titre de marquisat. L'ancien manoir seigneurial est une assez belle construction en pierres de taille et en briques, dont les jardins agréables dans leur ensemble, ont été dessinés par Lenôtre.